

Activité 14 : URE au centre des services de Brasschaat

Contexte général du CPAS :

Région : Flandre

Moyens humains pour l'énergie : Au sein de la cellule « énergie », deux assistants sociaux sont en charge de l'énergie.

Moyens de financement pour la prévention : Aucun financement spécifique n'est prévu, sauf de la part des fonctions connexes (LAC et défavorisés). Le temps consacré à la problématique de « prévention » énergétique est tout de même considérable, près d'1/5 du temps !

Actions préventives principales : Les "Quartiers climat" sont considérés comme l'activité principale. Ci-dessous, les projets créés par le CPAS :

➤ *Initiative propre au CPAS :*

- Accompagnement en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie par l'assistant social de la LAC.
- Les assistants sociaux pour le projet à l'adresse des défavorisés "KABAS" constituent ensemble la « cellule énergie ». Ils dispensent ensemble des infos concernant les matières énergétiques.

➤ *Collaboration avec la Ville/Commune :*

- REG dans centres de services
- Subsidés pour la sensibilisation

➤ *Collaboration avec d'autres services :*

- « Quartiers climat » (par la commune)
- Scans énergétiques (par la commune)

Méthodologie de prévention :

- Dans le cadre de la LAC, l'assistant social offre un soutien en termes d'utilisation de l'énergie.
- Le projet à l'attention des défavorisés « KABAS » est confronté à la problématique de l'énergie et organise de temps en temps une activité autour de ce sujet.
- Tous deux constituent en quelque sorte la cellule « énergie ».
- Le CPAS de Brasschaat participe aux « Quartiers climat » et réalise les scans énergétiques. Le service technique du CPAS assure le suivi des compteurs. Ces projets sont suivis par la « cellule énergie ».
- Les activités de prévention énergétique sont assurées par le service « environnement » de la commune. Le CPAS y collabore s'il entrevoit des possibilités à ce sujet.

Actions envisagées : Rien n'est prévu spécifiquement.

Activité 14 : URE au centre des services de Braschaat

Description du projet :

Le CPAS organise des activités d'information sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les centres de services pour seniors, en collaboration avec le service « environnement » de la commune. Le CPAS et ses clients proprement dits (résidents des centres de services) sont demandeurs de ce type d'activités d'information. Le CPAS de Braschaat en a organisé trois, une dans chacun des centres de services. Le fonctionnaire communal en charge du développement durable l'a fait sur demande et d'autres initiatives de ce type seront organisées sur demande.

Méthodologie du projet :

Dans le cadre d'activités d'information, un fonctionnaire en charge du développement durable explique la notion d'utilisation rationnelle de l'énergie et commente les mesures d'économie d'énergie au sein des centres de services et des associations. L'objectif est de sensibiliser les seniors à cette problématique et de leur faire connaître les possibilités d'économie d'énergie.

Cette activité de sensibilisation est organisée dans les centres de services, la résidence-services attenante aux centres de services (où les seniors vivent en toute autonomie) ainsi qu'à destination des seniors pouvant prendre des mesures dans leur propre habitation par l'intermédiaire de primes communales. Le fonctionnaire communal en charge du développement durable peut être consulté pour toute information, conseil ou aide ultérieurs au groupe-cible.

Caractéristiques du projet :

Public cible : Des seniors habitant soit dans un centre de soins, une résidence-services attenante à un centre de services ou dans leur propre logement.

Moyens financiers et/ou humains : Fonds et moyens propres. Collaboration CPAS-centres de services et service « environnement » de la commune.

Nombre de familles/personnes concernées : Environ 120 seniors dans les trois centres de services.

Type d'action : Activité d'information sur un après-midi (2 à 3 heures).

Avantages du projet :

- Information adaptée au groupe-cible des seniors.
- Une activité d'information consolidée par la discussion en groupe des seniors proprement dits.
- Le service « environnement » de la commune est disponible pour toute autre question ou demande d'aide

Inconvénients/difficultés du projet :

- Il s'agit d'une activité ad hoc sur demande. Rien d'autre n'est entrepris sur le plan collectif.
- Le public-cible est limité dans ses possibilités d'économie d'énergie

Activité 14 : URE au centre des services de Brasschaat

Remarques : Si l'ambition du projet est limitée, du point de vue de la fonction exemplative l'idée d'accentuer l'activité préventive à l'égard de ce groupe-cible spécifique par l'intermédiaire des centres de services n'est pas mauvaise.

Conclusion : Ce type d'initiatives à petite échelle est nécessaire en termes de politique de prévention. La sélection d'un groupe-cible spécifique comme celui des centres de services est intéressante pour susciter de l'intérêt. Il serait toutefois préférable de l'intégrer dans une politique d'économie d'énergie générale et dans l'action des centres de services proprement dits. Il est regrettable que ces initiatives soient organisées uniquement sur demande et que l'organisation d'activités de prévention à destination de groupes-cibles spécifiques ne constitue pas une approche systématique.